

Quels risques encourt la pharmacie d'officine ? Que pouvons-nous faire pour défendre notre future profession ?

Pour commencer, voici un court résumé des risques encourus par la pharmacie **sans prendre en compte les risques encourus par les patients dans le cas où ces mesures seraient adoptées.**

Comme vous devez le savoir de nombreuses spécialités sont amenées à passer devant le comptoir très prochainement et suite à cette mesure, les pharmaciens se sont engagés à baisser les prix de 10%.

Dans 3 mois, la D.G.C.C.R.F. (Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes) devra vérifier que les pharmaciens ont effectivement baissé leurs prix. Dans le cas contraire, nous pouvons être sûrs que l'étape suivante sera la mise en supermarché de ces médicaments anciennement dits « OTC » (Over The Counter). Actuellement, nous devons faire face à un risque plus urgent : la volonté des dirigeants de grandes et moyennes surfaces (GMS) de vouloir ajouter à leur magasin un rayon « médicaments sans ordonnance ». Malheureusement il fallait le prévoir mais depuis quelques semaines cette volonté est appuyée par plusieurs membres du gouvernement.

Concernant le capital des pharmacies, nous sommes en droit de nous inquiéter ! En effet, la France a déjà récemment garanti que, d'ici la fin de l'année, le pharmacien biologiste ne serait plus le seul à pouvoir posséder son laboratoire d'analyses. En résumé : **le monopole des laboratoires va être ouvert à 100%.**

Nous pouvons donc facilement imaginer que le cas de l'officine est, en ce moment même, étudié ! Surtout sachant que de gros groupes financiers ont déjà tout prévu pour investir très rapidement dans le cas où une telle mesure serait votée. En résumé : **si jamais le capital s'ouvre, nous risquons, nous, futurs pharmaciens, de ne jamais avoir la chance de posséder notre officine. Nous devons donc alors travailler pour de gros groupes n'ayant pas les mêmes objectifs de santé qu'un pharmacien indépendant !**

Enfin pour finir, sachez que le maillage est également menacé : certains députés UMP préparent un texte de loi remettant en cause le maillage tel qu'il a été dicté dans le dernier plan de sauvegarde de la sécurité sociale. Notre dernière crainte, qui n'est pas la plus faible, est donc que la France voit ses régions dites « peu attractives » désertées par les officines alors que c'est précisément là que le pharmacien est essentiel.

Voici les actions que l'ANEPF a décidé de mener grâce à toutes les corps ou amicales présentes dans vos facultés :

→ **Mise en place d'un site internet :**

Ce site permettra au grand public de découvrir les différents aspects inconnus de l'officine. En effet, parmi les sujets abordés, on trouvera des explications sur : la gestion du réseau officinal, le système d'approvisionnement des pharmacies, le rôle du pharmacien dans la santé publique ... etc !

Le lancement du site sera effectué grâce à un nouveau tract qui sera bientôt disponible dans vos associations locales.

→ **Participation à la campagne de défense de l'officine au coté de nos ainés pharmaciens :**

Cette campagne se découpe en plusieurs parties :

- 2 séries d'affichage dans l'ensemble des pharmacies participantes et dans les 24 corpos ou amicales,
- Mise à disposition d'une pétition postale adressée au président de la république, à laquelle sera joint un dépliant explicatif pour le grand public.
- Une journée de mobilisation dans les 23 villes universitaires joignant les pharmaciens et le plus d'étudiants possible. Cette journée aura lieu le 28 mai et comprend un temps fort de 1h pendant lequel la presse sera convoquée.

Nous savons que cette date coïncide avec les examens de fin d'année pour beaucoup d'entre vous mais :

Etes vous certains de ne pas avoir 1 heure à consacrer à la défense de votre future profession ?

Ne pensez vous pas que ces mesures sont absurdes pour un pays qui veut protéger la santé publique de ces citoyens ?

Voulez vous travailler demain pour un fond de pension américain et pour ses actionnaires ?

Voulez vous devoir rendre des comptes à un dirigeant de la GMS ?

Si vous voulez que le pharmacien ait l'occasion de renforcer son rôle fondamental dans la santé publique et qu'il ait l'occasion de démontrer à nouveau qu'il doit maintenir le lien de proximité avec ses patients,
MOBILISEZ VOUS !

L'ensemble du bureau de l'A.N.E.P.F.
(Association Nationale des Etudiants en Pharmacie de France)

Vous trouverez en pièce jointe une lettre expliquant en détail la situation.

Pour toutes autres explications, renseignez vous auprès de votre association locale ou en envoyant un mail à : info@anepf.org